



**Père MARCEL CHARDIN**

**S.D.B.**

**1901 - 1988**

Le P. Marcel Chardin est mort dans une clinique de Lyon ce 9 août 1988, au début de la matinée. Ses funérailles ont été célébrées le 12 suivant en l'église Saint-Irénée de la même ville, sous la présidence de Mgr Pierre Pican, salésien, évêque coadjuteur de Bayeux, qu'entouraient les deux provinciaux salésiens de France, les pères Gérard Balbo et Edmond Klenck. Ces trois personnalités tenaient à honorer par leur présence un «grand serviteur» de la France salésienne (la formule est du P. Balbo). L'homélie du P. Klenck a bien évoqué l'énergie, la profondeur, la finesse et aussi les angoisses de l'âme de ce prêtre salésien éminent.

\*  
\*\*

D'origine normande, il était toutefois né dans la région parisienne (Montrouge, le 3 décembre 1901) et sa famille s'était bientôt transportée dans la Drôme, à Romans. Là, il apprit à connaître les salésiens, qui tenaient dans cette ville le très vivant patronage Saint-Hippolyte. Au début des années cinquante, il m'est arrivé de renconter à Grenoble, dans le presbytère de l'un de ses deux fils, Madame Chardin, petite femme presque nonagénaire, vive, de conversation agréable et pleine d'humour, surtout quand ses enfants étaient en cause.

Le frère aîné de Marcel s'était en effet destiné très tôt au sacerdoce. Quant à lui, sans passer par l'enseignement secondaire, il entra à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon. Il y brilla dans la promotion de 1919. Est-ce alors qu'il se perfectionna en anglais, langue qu'il maniait correctement ? Il s'acquitta de ses obligations militaires. Puis, tout en exerçant sa profession dans la finance et le commerce, il ne manqua pas de participer à la vie du patronage salésien, alors dirigé par le futur provincial de Lyon, Joseph Bron. J'ouvre, un peu au hasard, le **Bulletin du Patronage Saint-Hippolyte**, au mois de novembre 1925 (p. 333), et je lis : « On répète souvent : 'Ne vous contentez pas de vivre au Patronage, mais de la vie même du Patronage.' Comment, nous direz-vous ? En vous faisant inscrire comme membres effectifs dans une des sections qui sont à la fois l'agrément et la vie de Saint-Hippolyte. » A cet endroit, le bulletin nous apprend que les quatre sections étaient : la Persévérente, l'Harmonie Sainte-Cécile, la Chorale et le Groupe artistique. Aucun de ceux qui fréquentèrent le P. Chardin durant sa longue vie ne s'étonnera de sa non-participation aux sections 2 et 3, pour lesquelles ses aptitudes ne furent jamais évidentes, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais la suite de la précieuse chronique de Saint-Hippolyte nous apprend que Marcel Chardin était secrétaire de la Persévérente (laquelle comportait trois sous-sections : gymnique, militaire et sportive) et qu'il faisait partie du Conseil du Groupe artistique. Grand, adroit et précis, c'était alors un garçon très sportif et ses talents d'acteur faisaient parler de lui dans sa petite ville de Romans. Cependant, dans son for intérieur, il prétendait à plus et mieux qu'une carrière d'employé de bureau, assortie de préparations de séances théâtrales et de sorties de gymnastique : la voie suivie par son frère René, devenu prêtre diocésain, le tentait...

Les salésiens de Romans le surpriront probablement en lui apprenant qu'il existait des chemins courts vers le sacerdoce. En 1928, la maison salésienne de Montpellier vit arriver dans ses murs un élégant jeune homme, dit postulant, destiné à s'initier au latin sous la conduite du P. Jean Siméon. Marcel Chardin fit immédiatement des progrès sensationnels, si bien que, dès l'année suivante, il put entrer au noviciat, au titre de la cléricature, faire profession à La Navarre (La Crau, Var) le 14 septembre

1930 et être ensuite envoyé, pour ses années de philosophie, à l'Université Grégorienne de Rome, où les cours des pères jésuites étaient — naturellement — donnés et les examens passés dans cette auguste langue. La logique, la dialectique et la métaphysique des scolastiques convenaient tout à fait à l'esprit spéculatif et ordonné de Marcel Chardin. En 1932, il quitta Rome docteur en philosophie scolastique. Désormais vacciné contre les sophismes. Il savait que le « bon sens » est la qualité majeure des sots. Mais c'était pour le malheur de sa sensibilité ; car, jusqu'à la fin de ses jours il allait avoir mille occasions (chiffre faible) de souffrir de la trop universelle bêtise, à l'occasion parée d'une pauvre « science ». A Rome, il avait de surcroît appris l'italien et noué des amitiés salésiennes, qui le suivraient. Une année de stage pratique à Montpellier, avec les apprentis et au patronage (et aussi, je pense, à proximité) du futur professeur d'université de Montpellier, Charles Camproux, qui, une trentaine d'années plus tard, dédicacerait l'un de ses livres écrits en occitan : « *Al Reverentissim Faire Chardin, al cmit del tems passat...* »... parut largement suffire pour ce clerc qui avait déjà trente et un ans.

A la rentrée de 1933, il était à Lyon et entreprenait des études de théologie aux facultés catholiques. Le corps professoral était remarquable. Au 16 octobre, il notait dans son journal : « Début des cours au Séminaire Universitaire. Tous les professeurs sont intéressants, ce qui est inouï ! Il est vrai que je ne les connais pas encore tous. C'est égal, déjà quatre : MM. Villepelet, Robert, Richard et Chaïne. On ne s'ennuie pas. Pourvu que mon pauvre cerveau fonctionne à peu près, tout ira bien. M. Richard [M. Richard était professeur de théologie dogmatique] est profond. Insatisfait d'un détail du manuel, il creuse, il nous fait creuser jusqu'à niveau de la vraie solution, qu'il étaie clairement, largement ensuite. M. Chaïne, quelle candeur intellectuelle... ! » Le « pauvre cerveau » de l'humble Marcel Chardin fonctionna si bien qu'il surprit à la fois collègues et enseignants. A la suite d'une *disputation*, si mes souvenirs sont exacts, l'abbé Charles de La Brousse, futur évêque de Dijon, lui offrit, le 5 décembre 1933, le petit livre de Jacques Maritain, *Religion et culture* (Desclée de Brouwer, 1930), avec la dédicace significative : « Scuvenir d'une "étroite" collaboration et témoignage affectueux de reconnaissance ». Il passa en 1937 ses examens de licence en théologie et suivit, en 1937-1938, un cours de cinquième année dit de doctorat. Ce cours préludait normalement à une soutenance de thèse. Le P. Louis Richard (le théologien que ses travaux sur la rédemption rendraient bientôt illustre) lui avait proposé un beau sujet : « Saint Irénée au confluent de saint Paul et de saint Jean ». Une façon de signifier que Lyon pourrait bien avoir devancé Rome, au moins en théologie. Hélas ! l'abbé Chardin ne connaît pas le grec. Or, me racontait-il, il avait entendu un autre de ses professeurs, bibliste renommé celui-là, M. Léon Vaganay, proclamer du haut de sa chaire : « Messieurs, s'il doit vous rester quelque chose de ce cours sur le Nouveau Testament, ne vous aventurez pas à faire une thèse sur saint Paul, si vous ne connaissez pas le grec ! » Il se le tenait pour dit. Mais n'était-ce pas une excuse facile abritant de vraies raisons invouées ? Marcel Chardin n'avait pas mis plus d'un an pour se familiariser avec le latin. Le vrai motif de la dérobade était ailleurs. Si le P. Chardin, homme discret s'il en fut, conversait et écrivait des lettres avec une aisance dont nous reparlerons bientôt, composer, ne serait-ce qu'un sermon pour un public de demoiselles (exactement : les filles de l'Institut ménager des sœurs salésiennes de Lyon-Saint-Laurent, où il fut un temps chapelain vers 1940) le mettait au supplice. Son esprit fertile, d'une lucidité hors du commun, était aussitôt encombré de considérations multiples et contradictoires, qui le tétanisaient. De sa vie, il n'a pas signé un article de revue, à plus forte raison un livre, savant ou pas. Sa thèse de doctorat sur saint Irénée de Lyon ne fut jamais esquissée.

Le 29 juin 1937, M. Chardin fut ordonné prêtre à Lyon. De 1937 à 1946, avec une brève interruption pendant la guerre de 1939-1940 passée sur le front des Alpes, il sera professeur d'apologétique et de théologie dogmatique au scolasticat de Fontenières, aux portes de la ville. Son enseignement était lumineux. Bien entendu, il ne distribuait pas de notes photocopies. Il suivait un manuel approuvé par l'autorité, celui de M. Tanquerey. Mais ses observations à partir dudit manuel étaient d'une telle finesse qu'elles constituaient — en français, avantage appréciable pour messieurs les étudiants — un cours à elles seules. Les scolastiques les plus doués et les plus attentifs (Raymond Déas, pas exemple) les calligraphiaient et se les transmettaient de l'un à l'autre. La prudence extrême du professeur Chardin n'était nullement timorée. Ayant été moi-même **in extremis** (en 1946-1947) son élève en apologétique, discipline dans laquelle il avait eu lui-même pour maître le P. Henri de Lubac, je suis allé relire, au chapitre des « signes ou critères de la Révélation », son article tenu sur la « méthode d'immanence ». La question fleurait le modernisme. Le P. Chardin exposait cette méthode telle que M. Tanquerey la comprenait et la critiquait. Puis, avec une belle sérénité, il annonçait : « Une méthode d'immanence est cependant proposée par quelques penseurs catholiques : Maurice Blondel, Auguste Valensin et leurs disciples, dont le P. de Lubac. » Et il l'analysait sommairement à partir de l'**Action** de Maurice Blondel, pour conclure son article par la thèse du P. de Lubac sur le désir de Dieu, qui est naturel à l'homme. (Cette thèse paraissait à cette époque dans l'ouvrage du P. de Lubac, **Surnaturel**, Paris, 1946, livre que ses adversaires s'empressèrent de taxer d'hétérodoxie. A tort, évidemment !)

Le P. Chardin était un admirable professeur. Je le revois dans les minutes de ses synthèses (qu'il formulait lentement pour permettre aux auditeurs de relever chacun de ces mots), debout, le visage tourné vers les fenêtres qui bordaient la salle de classe, un pied sur sa chaise, le coude sur le genou et caressant lentement l'arête de son grand nez. Les phrases tombaient vigoureuses et dans une langue irréprochable. Il charmait ainsi ses auditeurs les plus rétifs aux spéculations.

\* \* \*

Aurait-il dû ne rester que professeur ? Plusieurs l'ont dit. Toujours est-il que, subjugués par la force de son intelligence, qui pénétrait avec une égale aisance dans le temporel (la finance) et dans le spirituel (la théologie dogmatique), les supérieurs salésiens du temps envisagèrent pour lui des charges importantes dès la fin du mandat d'inspecteur du P. Hippolyte Faure en 1946. Très réservé sur ses questions personnelles, il m'a cependant confié que le P. Candéla, conseiller général, avait alors débarqué à Lyon, depuis Turin où il résidait, et qu'il lui avait demandé s'il était « candidat » à la fonction d'inspecteur. « Moi, candidat ? Comment voulez-vous que je sois candidat ? », aurait-il répondu. Le P. Ange Bérichel, directeur du scolasticat, fut élu provincial de Lyon. Mais le pauvre P. Chardin dut lui succéder. Il devint ainsi, pendant neuf années (1946-1955), directeur du scolasticat de théologie de Lyon-Fontanières.

La charge était lourde. Son tempérament l'amenait à la rendre plus pesante encore. A ce poste, il fallait des qualités non communes dans la conduite des hommes. Le P. Chardin avait été rompu à l'administration des entreprises, qui, en ce temps, n'avaient nul souci des relations sociales internes. La hiérarchie édictait la loi et veillait à son application. Il n'avait pas été imprégné dans son enfance de l'esprit souple,

souriant et compréhensif, qui faisait la joie des internats salésiens d'antan, vraies maisons de don Bosco. Du reste, il ne croyait pas à la possibilité d'appliquer le système préventif de celui-ci à un public d'adultes. Le directeur du scolasticat fut admiré pour sa supériorité d'intelligence, pour la richesse de son enseignement en matière spirituelle, pour sa farouche énergie, pour son renoncement sans faille, pour son dévouement à sa tâche d'un bout à l'autre de l'année scolaire et aussi durant les vacances, péricle durant laquelle il continuait de veiller sur ses séminaristes égaillés dans les « colonies » de France et d'ailleurs. Les plus dociles en restèrent là. Mais beaucoup furent révoltés par ce qu'ils croyaient être chez lui un autoritarisme sans cœur et qui n'était que la manifestation — maladroite — d'une conscience exacerbée du devoir et incapable d'en faire partager par autrui les exigences effectives. La « participation », qui serait tellement chère aux gens de Vatican II, semble avoir été, pour le P. Chardin directeur de scolasticat, un mystère aussi peu pénétrable que celui de la sainte Trinité. Les plus hardis crièrent — à part soi — au tyran et au juge d'instruction. L'atmosphère fut parfois tendue dans les premières années cinquante. Et lui, demanderez-vous, qu'en pensait-il ? Eh bien, il n'accusait que lui-même, son amour-propre, sa timidité et sa maladresse. Il terminait une époque comme il le pouvait, m'a-t-il dit plusieurs fois ; et ses notes intimes témoignent qu'il méditait humblement les reproches formulés à son encontre. Du reste, entre-temps, les frères représentatifs de sa province manifestaient leur confiance persistante en lui en le déléguant par deux fois (en 1947 et en 1952) au chapitre général de la congrégation.

En 1955, au terme de son troisième triennat de directeur, il eut une première attaque de polyarthrite, maladie qui aura finalement raison de sa santé. Mais il se rétablit et devint directeur d'œuvres moyennes, à Saint-Irénée de Caluire (1955-1961), à la Longeraie de Morges, en Suisse (1961-1963) et au Foyer Don-Bosco d'Heyrieux (1963-1966). Très apprécié par le clergé et par les parents d'élèves, que son affabilité et sa distinction séduisaient, il était, non seulement respecté, mais aimé des enfants. Il se sacrifiait sans tapage au service de ses confrères. Cependant, les pères provinciaux (Hubert Amielh, Adolphe Le Boulch et Emile Phalippou) ne l'oubliaient pas et quémandaient ses conseils, surtout en matière financière. Si bien que quand, à la suite du chapitre général de 1965, il fallut pourvoir le poste nouveau de vicaire provincial de Lyon, le P. Phalippou recourut au P. Chardin (1966). Il est vrai que, dans cette fonction où il fallait créer des traditions, celui-ci se garda d'aller au-delà des conseils à son supérieur immédiat. Quand 1968 arriva, il put ainsi se contenter de regarder sans tourments de conscience les événements plus ou moins rocambolesques de l'époque : il ne dit rien ou presque. Puis, durant l'été de cette année difficile, il retomba malade, fut hospitalisé et, un temps, ses confrères le crurent perdu.

\* \*

Ce n'était que l'ouverture de la dernière et plus rude période de sa vie : vingt ans (1968-1988) de souffrances physiques engendrées par la polyarthrite qui grippait et corrodait les articulations de son corps, à commencer par ses membres. Elle lui rendit la marche pénible, puis progressivement impossible. Ses bras, ses poignets, ses doigts furent attaqués ; les articulations de ses hanches furent peu à peu bloquées. Au terme, il ne pouvait plus se redresser ni se tourner. Par son énergie, il parvint cependant à faire de ces années un temps fructueux. Jamais, si ce n'est peut-être dans ses derniers mois à l'hôpital, il ne se perdait dans l'analyse de ses maux. Il

éicit à autrui : à la vie du pays, aux débats d'idées, aux progrès et aux reculs de la congrégation salésienne. Et, à partir d'un réduit ou d'un petit bureau de la maison provinciale (à Heyrieux jusqu'en 1974, à Lyon-Radisson de 1974 à 1983), il menait un vrai travail de salésien. Pendant ses études de théologie, il avait créé à Lyon-Fontanières un service philatélique missionnaire qui avait ensuite prospéré. Quand, après 1968, il fut menacé de disparaître, il le prit en main à nouveau et en fit un instrument apostolique d'un genre particulier. Combien de correspondants lui assurèrent leur aide bénévole ? Une centaine ? Plus encore ? Ses circulaires traversées d'un souffle religieux les encourageaient. Et ces aides devenaient des amis. Quelques-uns l'ont littéralement vénéré. Entre sixante-sept et quatre-vingt-sept ans, à l'âge où tant d'hommes, y compris des prêtres, croient devoir jouir d'une retraite douillette, qu'ils disent avoir « bien méritée », lui classait des timbres, réceptionnait des colis, remerciait des donateurs, préparait des planches à choix ou des pochettes pour les enfants, expédiait des enveloppes chargées, tenait la comptabilité du service, prodiguait des gentillesses dans ses lettres... et ne se plaignait jamais d'un travail sans fin. Cependant, le mal l'obligeait à s'appuyer sur son bâton, puis à recourir à des béquilles, puis à remplacer sa chaise de travail par une petite voiture, puis à passer la journée dans cette voiture roulante qu'il manœuvrait lui-même et enfin à devoir demander le secours d'autrui pour ses déplacements, y compris dans ce fauteuil roulant. Ajoutez que, dans ses derniers temps, les articulations de ses poignets déformées par le mal ne lui permettaient plus d'écrire autrement qu'à la machine et qu'il devait (la rage au cœur) réclamer le secours de ses voisins pour tailler sa viande et verser de l'eau dans son verre. Sa tâche ordinaire ne lui suffisait cependant pas. Entre 1983 et 1987, il ajouta au service philatélique la rédaction d'un mémoire savant, puis d'une thèse de doctorat en philosophie d'une étudiante sud-coréenne arrivée en France sans connaître un mot de la langue des livres qu'il lui faudrait composer. Elle lui fournissait les idées et lui demandait de leur donner la meilleure forme française possible. Et, le 5 juin 1988, elle dédicacait le premier exemplaire photocopié de son chef-d'œuvre (« La formation de l'intelligence humaine en vue de son rôle dans le monde réel », par Kim Yung-Sun ; thèse présentée à l'Université de Lyon II, 1983) : « Au Père Marcel Chardin. Reconnaissance amicale et respectueuse pour le long travail de correction effectué sur la thèse que voici. » Le lecteur familier de la prose du père, fluide, précise, variée et nuancée, a bientôt compris quelle étendue il faut ici donner au terme de « correction »...

Au fait, vous ne retrouverez cette prose que dans sa correspondance. Il écrivait ses lettres avec une facilité surprenante. Si elles devaient être réunies, ces lettres, jamais banales et, pour cette raison, souvent conservées par les destinataires, rempliraient certainement des volumes. Pour cette notice, je me suis imposé de rechercher, dans les archives provinciales de Lyon, le dossier des lettres qu'il m'expédia en 1971 durant les sept mois du chapitre général spécial de Rome, où la province m'avait délégué. Si elles étaient imprimées, les vingt et une langues missives rassemblées là rempliraient un petit livre de cent pages in-cicavo. Toute la correspondance du P. Chardin était tissée de sentiments délicats, pleine d'idées, dénuée de poncifs, jamais ennuyeuse et souvent teintée d'humour. Un morceau de lettre du 18 juin 1971, sur ce que l'on devrait attendre d'une réunion capitulaire, suffira, je pense, à édifier le lecteur, si, comme il le ferait pour une phrase de Marcel Proust, refusant de se perdre dans ses méandres, il n'abandonne pas la partie avant le dernier mot, qui est un sourire. Il écrivait. « Espérons que les Capitulaires seront assez actifs, assez attentifs les uns aux autres, assez dociles à l'Esprit, pour permettre à toute la Société Salésienne de retrouver, dans une

formulation claire, simple et tonifiante, la somme, modeste, mais sûre, des convictions de foi qui la rendront à nouveau capable d'une action apostolique, authentique, conforme aux vrais besoins spirituels des hommes d'aujourd'hui, lucide dans son discernement entre les intuitions justes et les illusions, et ainsi susceptible (à cet endroit, l'adjectif : **capable**, d'abord préféré, a été aussitôt raturé parce que trop présumptueux sans doute) d'attirer parmi nous beaucoup d'ouvriers de bonne volonté, qui attendent avec sérieux l'appel sûr d'une telle lumière, pour s'engager avec résolution au service de leurs frères, dans ce Corps où l'Esprit se manifestera comme une vraie **force**. — Amen ! » Ses condoléances étaient nobles et touchantes, ses descriptions familières conduites avec aisance. J'ai relu non sans émotion la belle lettre qu'il m'expédia en août 1951 à la suite de la noyade tragique du scolaire Jean Mézerette (vingt-six ans), moniteur de colonie à Primel-Plugasnou (Finistère).

Dans ses lettres, il ne parlait presque jamais de lui, et pourtant toutes ses phrases informaient sur lui. Par leur style assurément, mais aussi par leur graphie. Ses mots aux formes simplifiées disaient sa culture ; leurs petites dimensions, sa capacité de concentration ; leur direction sinuose, sa scuplesse d'intelligence ; la finesse de la pression, sa délicatesse ; la rapidité de la graphie, son activité ; l'ordonnance générale des lignes, son esprit de discipline ; et une certaine inégalité, son émotivité. Mis en face de cette écriture, le graphologue voit dans le scripteur une personne intelligente et extrêmement prudente, douée d'une grande maîtrise de soi, associée à une volonté ferme, l'entraînant à être très circconspecte ; dont le mode général de vie est la réserve ; qui n'agit qu'après réflexion et chez qui, en raison d'un manque d'imagination créatrice, l'extériorisation est subordonnée à un examen logique des causes et des effets. S'il réfléchit sur son caractère, il décèle un homme très loyal, dont la vie intime, malgré une certaine raideur et quelque manque d'élan, est très riche et la sensibilité très vive. Sa réserve, note-t-il, le fait apparaître comme égocentrique (terme qui, entre parenthèses, reparaissait assez souvent dans les jugements du P. Chardin sur certaines personnes qu'il connaissait bien) ; mais rien n'est plus faux, car il a beaucoup de compréhension des autres, d'autant plus que son premier mouvement de tendresse n'est refoulé que par prudence et souci d'une certaine tenue. Ce scripteur, estime-t-il, est davantage accessible à la jouissance par raisonnement que par les sens ; très méthodique, ferme et sachant commander, il est capable de remplir le rôle d'un chef, mais seulement dans une œuvre qui exige un sens marqué des réalités. — Tel était en effet le supérieur « extrêmement prudent » et apparemment « autoritaire » du scolaicat de Lyon-Fontanières, le directeur délicat de Caluire, de Morges et d'Heyrieux et le responsable méticuleux du service philatélique de Lyon-Radisson.

Il manque pourtant à ce dessin un trait essentiel. Le carnet intime du P. Marcel Chardin le montre souvent inquiet, tourmenté, parfois quasi désespéré. Mais les troubles de son âme ne provenaient jamais du sentiment de l'absence de Dieu à ses côtés. Il croyait naturellement et de tout son être. Il n'était effrayé que par sa pauvreté et ses insuffisances, non par quelque solitude intérieure. Sa puissance d'analyse introspectrice lui faisait accumuler ses déficiences sous son regard effaré. Mais, à en juger par ses confidences, les hôtes divins veillaient toujours à la porte de son âme. Un jour de 1974, il inscrivit au dos d'une image pieuse cette pensée, qu'avait probablement suscitée en lui un numéro des **Informations Catholiques Internationales** sur la catéchèse des handicapés mentaux : « Le Christ, c'est une présence d'amour, la certitude d'être aimé, personnellement, de Dieu. Dieu me connaît et il m'aime. Ce qu'il me demande, c'est d'être attentif à l'autre, et aux besoins des autres, ce qui

finalement mène loin et à l'essentiel du christianisme.. » Il souligna : **à l'essentiel du christianisme**. A ce Dieu proche, il avait donné son existence par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. D'une loyauté indéfectible, il détestait de transiger si peu que ce fût en ces domaines. Son renoncement aux aises de la vie moderne et sa volonté de se soumettre aux instructions de l'autorité religieuse confiaient même parfois au scrupule. Et il priait, il suppliait Dieu, le Christ et Marie dans son cœur, et aussi sur ses cahiers, avec des accents que n'imaginaient pas les gens qui le côtoyaient. Son frère prêtre, le chanoine René Chardin, celui qui, probablement, le connut le mieux, lui dédiait en 1981 dans les termes suivants le livre du P. Hamman **Prières des premiers chrétiens** : « A mon frère. / En mémoire de ses quatre-vingts ans accomplis / et en vue de ses années futures, / ce recueil de prières antiques, / pour contribuer s'il se peut / à la sainte harmonie / que présentement il réclise / — Dieu soit loué ! — / entre prière et travail. / Ad multos annos. / Saint-Michel-de-Saint-Gesirs, le 1<sup>er</sup> décembre 81. / Lyon, en la fête de l'Immaculée, 8 décembre 81. / René. »

La véritable identité du P. Chardin, dont la personnalité écrasa parfois, sans qu'il s'en soit douté, les êtres faibles appelés à vivre près de lui, a été bien restituée par le P. Klenck le jour de ses funérailles. C'était « un homme de cœur, attentif et délicat; un homme de volonté, énergique et droit; un homme de foi, fidèle à ses engagements de religieux et de prêtre. »

Francis Desramaut  
Lyon, le 17 août 1988

Pour le nécrologue :

P. Marcel Chardin, † Lyon le 9 août 1988, à 86 ans.